



NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE : LE RECU SOCIAL SE CONFIRME

Issoire, le 02 Novembre 2021

La réunion du vendredi 29 Octobre entre les représentant.e.s du patronat et les organisations syndicales locales confirme nos craintes sur la prime d'ancienneté, les jours d'ancienneté, nos classifications et la reconnaissance de nos diplômes et le reste.

A partir du 1^{er} janvier 2022 et jusqu'au 1^{er} janvier 2024, **LES ENTREPRISES DE LA METALLURGIE AURONT DEUX ANS POUR METTRE EN PLACE LA NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE ET LES RECULS SOCIAUX** qu'elle comporte.

Le 1er janvier 2024 : les salarié.e.s ne seront plus classifié.e.s 170/190/215 points ou plus, mais auront un emploi coté dans une grille de 6 à 60 points dans une classe d'emplois de 1 à 18 points et dans un groupe d'emplois de A à I, une vraie usine à gaz. **C'EST TELLEMENT COMPLIQUE QUE LES PATRONS ONT FAIT APPEL A DES JURISTES ET SE SERVENT D'UN GLOSSAIRE POUR NOUS EXPLIQUER LA NOUVELLE METHODE DE CLASSIFICATION : ÇA PROMET.**

Dans cette cotation la détention d'un diplôme ne générera pas de droit supplémentaire, **un BAC+5 qui ne serait pas classé au minimum 37 points ne serait plus cadre.** Imaginons **ce qui va se passer pour les ouvriers et les ATAM** car c'est nos patrons et eux seuls qui détermineront le nombre de points pour nous classer dans leur grille imbuvable.

Demain, avec un tel outil, le salaire et la prime d'ancienneté des ouvriers de la métallurgie pourront être revu à la baisse.

A l'avenir, pour celles et ceux qui, comme LES ATAM D'ISSOIRE ONT UNE PRIME D'ANCIENNETE CALCULEE EN FONCTION DE LA VALEUR DU POINT DE LA CONVENTION, TOUT CHANGE. La nouvelle prime dépendra de la cotation de votre emploi, de la valeur du point conventionnel et de votre ancienneté. **Pour les salariés qui ne seront pas au maximum de l'ancienneté en 2024 et pour les nouveaux embauchés le nouveau calcul engendra obligatoirement une perte.**

Sur les jours d'ancienneté les patrons souhaitent nous faire un « cadeau » 1 jour pour deux ans d'ancienneté et 2 jours à 45 ans. Aujourd'hui la convention octroie aux salarié.e.s 1 jour pour 10 ans, 2 jours pour 15 ans et 3 jours pour 20 ans. Avec une telle proposition **LES SALARIE.E.S PERDRONT SUR UNE CARRIERE DE 40 ANS, 22 JOURS D'ANCIENNETE** quel beau cadeau. A cela s'ajoutera la **perte du jour médaille acquis après 20ans de travail**. Sur une carrière c'est 20 jours de plus de supprimés, faites le calcul.

Sur le temps de travail (élément clés de la compétitivité pour les patrons), ils souhaitent plus de souplesse, plus de flexibilité. **Le contingent des heures supplémentaires obligatoires passe de 220 heures par an à 450 heures**, avec 80 heures modulables par l'employeur une année sur deux, et 150 heures au volontariat. **C'est une REMISE EN CAUSE DEGUISEE DES 35 HEURES.**

Vous l'aurez compris, **LES PATRONS DE LA METALLURGIE VEULENT TOUT METTRE A PLAT AVEC CETTE NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE**. Pour eux sur les 8 thèmes de la négociation débutée en 2016 un seul reste à « négocier » avant fin décembre : la protection sociale.

Les autres sont négociés et ne bougeraient plus, les autres organisations syndicales viennent de le découvrir...

Pour notre organisation syndicale la mise en place à partir de janvier 2022 de cette nouvelle convention collective et de son contenu sur notre site, sera une de nos priorités des deux prochaines années et du prochain mandat car les enjeux sont démesurés.

A la CGT, nous en avons pris conscience dès le début des négociations, nous n'accepterons pas une baisse du salaire de base, de la prime d'ancienneté, des jours d'ancienneté etc... pour les salarié.e.s de Constellium.

Aujourd'hui nous avons toutes et tous une classification, une prime d'ancienneté calculée sur le salaire de base pour les ouvriers, une majoration de 7% de la prime conventionnelle pour les ATAM postés.

Demain si nous les laissons faire, ils remettront tout en cause, nous pouvons leur faire confiance. Nous devons **NOUS PREPARER A LA MOBILISATION POUR FAIRE COMPRENDRE A NOS PATRONS, AU PATRONAT DE LA METALLURGIE, QUE LEURS PROPOSITIONS SONT INACCEPTABLES.**

Dès aujourd'hui, nous vous donnons rendez-vous le 25 Novembre pour soutenir l'action nationale de la métallurgie à Paris et nous vous donnons rendez-vous pour soutenir toutes les actions qui suivront.